
Procès-verbal de la réunion
tenue le 26 mai 2020, à compter de 18 h
en visioconférence

Présences : 138
(Découvreurs : 57)
(Navigateurs : 81)

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 27 avril 2020
5. Comité d'élection
6. Dossiers de la présidence
7. Dossiers secrétariat et trésorerie
8. Autres sujets
9. Parole aux vice-présidences

1. **Mot de bienvenue**

Martin Hogue souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents. Il les avise qu'une autre rencontre suivra sous peu au sujet de la négociation nationale. Il ajoute que le SEDR-CSQ est toujours en communication avec les CS au sujet de l'utilisation des ventilateurs en cette période de canicule.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE François Caron agisse comme président d'assemblée pour la présente réunion. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeuse : France Olivier

-Adoptée à l'unanimité-

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié :

8. **Autres sujets**

- a) Dépassement tâche éducative
- b) Formation des groupes pour l'an prochain
- c) Bulletin (maison vs école)
- d) Remplacement des titulaires 30 minutes et travail à fournir

9. **Parole aux vice-présidences**

- a) Entrée progressive au préscolaire (Déc.)
- b) Journée pédagogique du 15 mai 2020 (Déc.)
- c) Dates des bassins (Nav.)
- d) Nombre d'élèves par local (Nav.). »

Proposeuse : Maryse Lagueux

Appuyeur : Pascal Blanchette

-Adoptée à l'unanimité-

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 27 avril 2020**

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue le 27 avril 2020 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : France Olivier

Appuyeur : Mario Bissonnette

-Adoptée à l'unanimité-

5. **Comité d'élection**

-Présentation des candidates et période de questions

Sandra Vachon Roseberry, présidente du comité d'élection, présente les candidates pour le poste au secrétariat et à la trésorerie, puis procède à la pige pour l'ordre de prise de parole de 3 minutes. Sylvie Perreault fait son discours, suivie de Maryse Lagueux. Après la période de questions, Sandra Vachon Roseberry rappelle quelques informations importantes sur les élections qui auront lieu du 7 au 10 juin 2020 : elle demande aussi aux déléguées et délégués de rappeler aux membres de vérifier s'ils ont reçu le courriel test pour s'assurer qu'ils soient bien inscrits à la liste électorale.

6. **Dossiers de la présidence**

a) **Retour CF des 27 et 28 avril 2020**

Martin Hogue mentionne que le CF des 27 et 28 avril 2020 a permis d'analyser le projet d'offre globale de la partie patronale. Des 91 demandes de départ, il n'en restait que 6. Parmi les éléments expliqués, notons la bonification des six premiers échelons et l'ajout d'enseignants émérites. Pour la partie patronale, tout ce qui concerne la baisse des ratios doit être totalement écarté. Martin Hogue précisera les mises à jour dans un point suivant. (Annexe I)

b) **Retour CGN 1^{er} et 5 mai 2020**

Martin Hogue présente l'Info-Négo qui résume bien le CGN des 1^{er} et 5 mai 2020. La proposition patronale est présentée comme une offre globale et finale, autant pour le sectoriel que pour l'intersectoriel. Elle est toujours d'une durée de 3 ans. L'offre salariale

a été légèrement modifiée, entre autres par l'ajout d'un montant fixe (0,40\$/heure) la 3^e année pour les bas salariés. Douze comités seront également créés, autant pour des sujets sectoriels qu'intersectoriels. Lors de ce CGN, la CSQ s'est positionnée sur une contre-proposition : la Centrale insiste sur la nécessité d'une revendication salariale qui protège le pouvoir d'achat des membres.

c) Retour CF du 8 mai 2020

Martin Hogue résume les points du CF du 8 mai 2020. Après analyse des états financiers et des économies réalisées en raison de la crise de la Covid-19, la FSE a choisi de faire un don de 50 000 \$ aux Auberges du cœur. Parmi les autres éléments expliqués en lien avec la crise, notons la suspension des délais de griefs et des moyens de pression. Martin Hogue explique finalement une sentence arbitrale rendue sur le temps d'enseignement minimum en ECR. (Annexe II)

d) Retour CG du 20 mai 2020

Martin Hogue résume les éléments essentiels du Conseil général du 20 mai 2020 qui n'avait qu'un seul sujet : le résultat de l'analyse sur les appels d'offres en assurance collective. Les membres de la CSQ seront de nouveau assurés par la SSQ. De nombreuses options s'offriront aux membres afin d'avoir une police d'assurance plus personnalisée. L'adhésion au régime pour les soins dentaires sera maintenant un choix individuel. Des capsules informatives seront éventuellement publiées par la CSQ afin de faire connaître le nouveau régime d'assurance. (Annexe III)

e) Retour CF 26 mai 2020

Le nouveau dépôt patronal, déjà dans les médias, a été présenté lors du Conseil fédéral du 26 mai 2020. Parmi les éléments marquants, notons la volonté de la partie patronale d'imposer une semaine de 40 heures et l'ajout du titre d'enseignant émérite. Un conseil des déléguées et délégués extraordinaire aura probablement lieu à ce sujet la semaine prochaine afin de voter sur une orientation à prendre pour la suite de la négociation. (Annexe IV)

f) Report de la mise en œuvre de la Loi 40

Étant donné la situation actuelle de pandémie et de réouverture des établissements scolaires, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a pris la décision de reconsidérer le calendrier de mise en œuvre de la Loi 40. L'entrée en fonction des membres du conseil d'administration est repoussée au 15 octobre 2020. Entretemps, c'est la direction générale qui assume les fonctions et pouvoirs dévolus au CA. Des questions demeurent au sujet de la constitution du comité consultatif. Martin Hogue a contacté la direction générale de chaque commission scolaire afin d'avoir des précisions sur le sujet. Une rencontre a d'ailleurs eu lieu avec la CSDD la semaine dernière. (Annexe V)

g) **Consultations au sujet de la rentrée scolaire 2020-2021**

Martin Hogue mentionne qu'une consultation a été envoyée à tous les déléguées et délégués au sujet de la rentrée scolaire 2020-2021. Le but est de consulter chacun des secteurs afin de voir les options que les enseignants préfèrent. Le délai est très serré. Les déléguées et délégués peuvent soit répondre au nom de l'école ayant préalablement pris le pouls général de leurs collègues, soit transférer la consultation à tous.

h) **Suivi du comité Besoins et ressources du SEDR-CSQ**

Martin Hogue précise que le comité se réunira jeudi afin de se pencher sur les résultats de la consultation sur les besoins et ressources qui a été faite auprès des employés, des membres du conseil d'administration et des déléguées et délégués. L'objectif est d'en arriver avec des orientations et des recommandations idéalement avant la fin de l'année scolaire en cours.

7. **Dossiers secrétariat et trésorerie**

a) **Révisions budgétaires 2019-2020**

Manon Castonguay présente les révisions budgétaires 2019-2020. Elle précise que le contexte actuel rend l'exercice de prévision plus difficile, puisque nous ne savons pas clairement à quoi nous attendre pour les prochains mois. Elle explique que lors de la dernière rencontre du conseil des déléguées et délégués, ces derniers ont voté majoritairement pour convertir une partie des sommes économisées en raison de l'annulation des instances en dons. Manon Castonguay a donc effectué une approximation du montant total économisé en calculant principalement les frais d'hébergement (environ 175 \$ / personne / nuit), les frais de repas et les frais de kilométrage. Compte tenu que plusieurs membres avaient maintenu leur demande de libération pour que les suppléants déjà réservés puissent être payés, les frais de libération n'ont pas été calculés dans les économies. Au total, 55 000 \$ ont été déplacés dans le poste « Action sociale ». Manon Castonguay a recueilli diverses suggestions pour les dons : un tableau sera éventuellement présenté au comité des finances, au comité exécutif et au conseil d'administration afin d'adopter une proposition officielle d'ici la fin de l'année. Il est essentiel que les dons soient faits avant la fin de l'année financière en cours. Manon Castonguay explique les révisions faites dans les différents postes, certaines étant en lien avec la crise de la Covid-19, d'autres non. Au total, les prévisions montrent un excédent de 10 809,63 \$. (Annexe IV)

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte les révisions budgétaires 2019-2020 telles que présentées. »

Proposeuse : Manon Castonguay
Appuyeuse : Marie-Claude Choquette

-Adoptée à l'unanimité-

b) Modification au Complément aux prévisions budgétaires 2019-2020

Manon Castonguay explique la modification au Complément aux prévisions budgétaires 2019-2020. Exceptionnellement, en raison de la fermeture des écoles (liée à la Covid-19), elle propose que les libérations des déléguées et délégués qui arrivaient à terme le 30 juin 2020 voient leur date d'échéance modifiée pour le 30 juin 2021. Cela permettra aux déléguées et délégués de ne pas « perdre » les libérations qu'ils avaient accumulées l'an dernier.

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte la modification au Complément aux prévisions budgétaires 2019-2020 telle que présentée. » (AnnexeVII)

Proposeuse : Manon Castonguay
Appuyeur : Patrice Bélanger

-Adoptée à majorité-

c) Fête des déléguées et délégués 17 juin 2020

Manon Castonguay annonce que la fête des déléguées et délégués prévue à l'Aquarium le 17 juin 2020 est malheureusement annulée en raison du contexte (Covid-19).

8. Autres sujets

a) Dépassement tâche éducative

Une déléguée mentionne qu'il y a plusieurs cas de dépassement de tâche éducative dans les écoles primaires. Au-delà du 23 heures assignées, certains se retrouvent à devoir faire de la surveillance, continuer le suivi auprès des élèves à la maison ou même planifier le travail pour du personnel qui a été réaffecté dans les classes. Frédéric Renaud mentionne qu'il est en attente des tâches ajustées des enseignants : il les a demandées aux ressources humaines. Eric Couture ajoute que tout dépassement du 23 heures de tâche éducative doit être payé au 1/1000. Les vice-présidences invitent les déléguées et délégués à communiquer avec eux par courriel pour les questions plus personnelles.

b) Formation des groupes pour l'an prochain

Pour l'instant, les commissions scolaires procèdent à l'affectation habituelle, sans changer les règles de formation des groupes ou les tâches des enseignants. Toutefois, la visioconférence sera de mise cette année, puisque les rassemblements sont toujours interdits.

c) **Bulletin (maison vs école)**

À ce jour, aucune procédure précise n'a été donnée au sujet des bulletins, que ce soit pour les élèves à la maison ou ceux à l'école. Dès que le SEDR-CSQ aura plus d'informations, il les communiquera aux membres.

d) **Remplacement des titulaires 30 minutes et travail à fournir**

Une déléguée demande s'il est normal de devoir planifier le travail de la personne qui vient remplacer dans sa classe 30 minutes par semaine (remplacement visant à éviter le dépassement de la tâche éducative de 23 heures). Eric Couture mentionne que le suppléant est supposé venir uniquement surveiller les élèves pendant 30 minutes, mais qu'il n'a pas à enseigner quoi que ce soit. Il fera des vérifications et communiquera directement avec la déléguée concernée.

9. **Parole aux vice-présidences**

a) **Entrée progressive au préscolaire (Déc.)**

Une déléguée mentionne qu'il a été évoqué par une direction de procéder à l'entrée progressive des élèves du préscolaire pendant les journées pédagogiques du début de l'année scolaire 2020-2021. Frédéric Renaud répond qu'il est hors de question d'utiliser les journées pédagogiques pour faire de la tâche éducative.

b) **Journée pédagogique du 15 mai 2020 (Déc.)**

Frédéric Renaud fait le suivi au sujet de la journée pédagogique du 15 mai 2020 qui a été annulée à la CSDD. Le SEDR-CSQ est présentement en analyse juridique dans ce dossier : les délégués et déléguées seront tenus au courant des développements dès qu'il y en aura.

c) **Dates des bassins (Nav.)**

Des précisions sont demandées au sujet des dates des bassins au secteur des Navigateurs. Eric Couture annonce que le bassin de mutation des enseignants réguliers aura lieu le 10 juin 2020 par visioconférence. Si de nouvelles directives étaient émises d'ici là, la possibilité de le reporter d'une semaine est envisageable. Le formulaire de demande de mutation doit être envoyé au plus tard le 8 juin 2020. Pour ce qui est des bassins des enseignants à statut précaire, celui du primaire aura lieu le 12 août 2020 et celui du secondaire, le 18 août 2020, aussi par visioconférence. Frédéric Couture précise que le bassin de mutation au secteur des Découvreurs aura lieu le 18 juin 2020. Les autres dates sont à venir.

d) **Nombre d'élèves par local (Nav.)**

Une déléguée demande ce qui est priorisé entre le 2 mètres de distance et le maximum de 15 élèves par local. Eric Couture mentionne que dans un grand local, il est possible d'aller jusqu'à un maximum de 17 élèves si le 2 mètres est respecté.

Levée de l'assemblée à 21 h 15.

MARTIN HOGUE,
Président

MANON CASTONGUAY,
Secrétaire-trésorière